
**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – VILLE**

Objet : Note de synthèse à destination des citoyens retraçant les informations financières essentielles du compte administratif 2020 de la ville

Cette note a pour objet une présentation brève et synthétique du compte administratif 2020 de la ville, en retraçant les informations financières essentielles, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de la collectivité territoriale pour l'exercice budgétaire N-1 et retrace ainsi l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2020.

Le compte administratif boucle le cycle budgétaire annuel de la Ville. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivant celle à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Il faut noter qu'il existe, parallèlement au compte administratif, un compte de gestion qui constitue la restitution des comptes du comptable public. Le compte de gestion est également présenté à l'assemblée délibérante. Le conseil municipal peut ainsi s'assurer, par ce double contrôle, de l'identité des valeurs entre ces deux documents qui retracent la même comptabilité.

A la différence des budgets qui doivent afficher un équilibre parfait entre les prévisions de recettes et de dépenses votées, les balances du compte administratif indiquent le résultat, déficitaire ou excédentaire.

D'ailleurs, une fois le compte administratif adopté, le conseil municipal vote une délibération d'affectation des résultats qui sont intégrés au budget de l'année dans le cadre d'une décision modificative.

Le compte administratif 2020 a été voté le 27 mai 2021 par le conseil municipal.

Résultat global 2020 :

Le résultat global (ou final) comprend : le résultat de clôture et les restes à réaliser (opérations commencées au 31 décembre mais non terminées) en section d'investissement :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes de l'exercice	45 293 130,37	9 699 340,39	54 992 470,76
Dépenses de l'exercice	41 830 673,20	8 727 816,24	50 558 489,44
Résultat de clôture	3 462 457,17	971 524,15	4 433 981,32

	Fonctionnement		Investissement		Total
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Résultat de clôture		3 462 457,17		971 524,15	4 433 981,32
Restes à réaliser			1 783 772,59	2 212 670,00	428 897,41
Résultat global		3 462 457,17		1 400 421,56	4 862 878,73

Le résultat global est donc positif (4,9 M€).

Les excédents 2020 constatés en section de fonctionnement et en section d'investissement sont intégrés au budget 2021, dans le cadre d'une décision modificative.

Impact de la crise sanitaire sur l'exécution du budget 2020 :

Le compte administratif 2020 est très fortement marqué par l'impact de la crise sanitaire :

Impact de la crise sanitaire sur l'exécution du budget 2020	
DEPENSES	
Baisses des dépenses de fonctionnement :	-493 174
Séjours : classes de découverte, séjours pour les retraités...	-95 633
Alimentation restauration scolaire, crèches	-43 590
Fournitures écoles, crèches, centre social, communication (gobelets, goodies, trophés)	-10 690
Reversement des recettes de stationnement au délégataire (en diminution du fait de la gratuité sur deux périodes en 2020 durant la crise sanitaire)	-197 140
Animations commerciales	-21 382
Fêtes et cérémonies, fête de la ville	-75 650
Sorties ou voyages des retraités	-12 045
Locations de cars, transport collectif pour séjours ou sorties + Frais de péage	-12 072
Remboursement des frais de déplacement des agents + billets congés bonifiés	-10 894
Animations club Lacroix et résidence personnes âgées	-6 586
Estivales : Sorties (retraités, jeunesse, centre social)	-7 493
Hausse des dépenses de fonctionnement :	1 053 982
Colos apprenantes (hors prise en charge par l'Etat)	47 810
Fournitures crise sanitaire : masques, gel, gants, blouses...	429 014
Produits d'entretien crise sanitaire : lingettes, bornes gel, désinfectant + prestation de nettoyage dans les écoles pour application du protocole sanitaire (27 664,80 € x 3 mois)	127 029
Kits masques et kits de nettoyage	32 170
Enveloppes, papiers et frais de distribution pour envoi des masques	22 865
Contrôle legionnelle suite déconfinement	8 197
Abonnement plateforme entraide + Ecoute psychologique	3 098
Communication dans le cadre de la crise sanitaire	57 021
Sonorisation et retransmission des conseil municipaux, évènements numériques	28 901
Heures supplémentaires effectuées par les agents (recensement des personnes âgées, distribution de masques...)	2 472
Prime pour les agents mobilisés durant le confinement	210 000
Hausse de la subvention au CCAS dans le cadre du bouclier communal	60 368
Subventions exceptionnelles aux associations (Croix rouge (5 000 €), Ages et vie (10 000 €), AGECAM (10 000 €)) + prise en charge de tests Covid	25 038
Hausse des dépenses d'investissement :	31 688
Pose de doubles vitrages isolants dans divers bâtiments	10 921
Pose des hygiaphones dans les bâtiments	14 924
Achat de matériels (presse électrique, machines à coudre) pour la réalisation de masques	5 843
TOTAL DEPENSES	592 497

RECETTES	
Baisse des recettes de fonctionnement	-1 447 681
Occupations du domaine public (droits d'étalage et de terrasse)	-47 814
Occupations temporaires (échafaudages...)	-55 107
Forfait post stationnement (suite à la gratuité sur deux périodes en 2020)	-399 043
Redevances ALSH mercredi et vacances + Jeunesse + centre social	-82 569
Redevance Restauration scolaire + Periscolaire	-341 969
Participations familiales pour les établissements petite enfance	-137 795
Recettes de stationnement (suite à la gratuité sur deux périodes en 2020)	-138 347
Taxe de séjour	-219 163
Exonérations de loyers	-9 375
Locations de salles	-6 499
Redevance du marché forain	-10 000
Hausse des recettes de fonctionnement	392 880
Dotation exceptionnelle de solidarité versée par la Métropole du Grand Paris	96 899
Aide exceptionnelle du Département	10 000
Subvention de l'Etat, principalement pour les colo-apprenantes	15 000
Compensation de la CAF suite à la baisse d'activité des établissements petite enfance	270 981
TOTAL RECETTES	-1 054 801
TOTAL GENERAL (des impacts sur le réalisé 2020)	-1 647 298

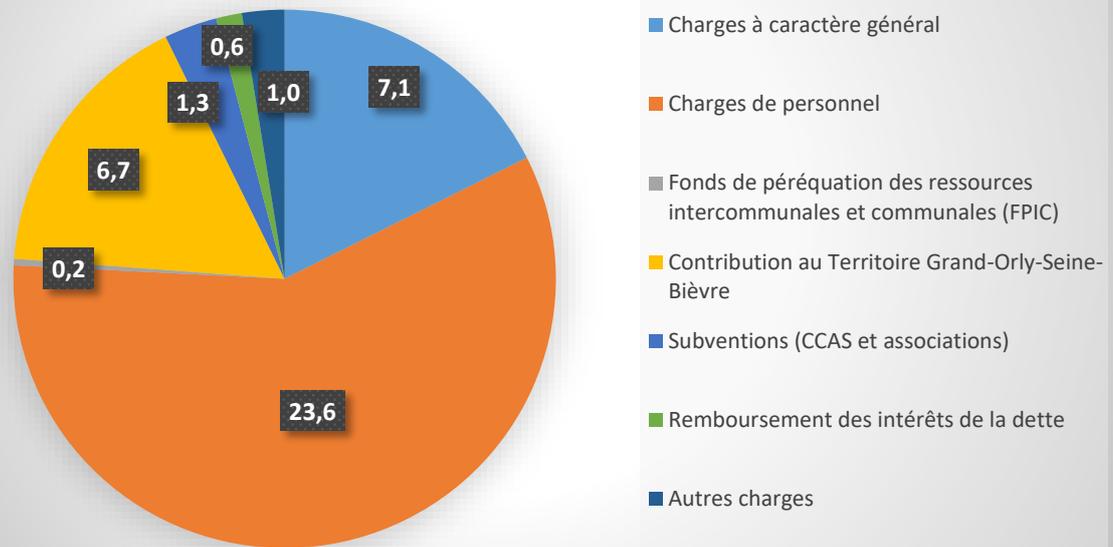
Pour l'exercice 2020, le coût de la pandémie pour la ville s'élève à 1,6 million €.

Présentation du compte-administratif par section :

- La section de fonctionnement (gestion des affaires courantes) :

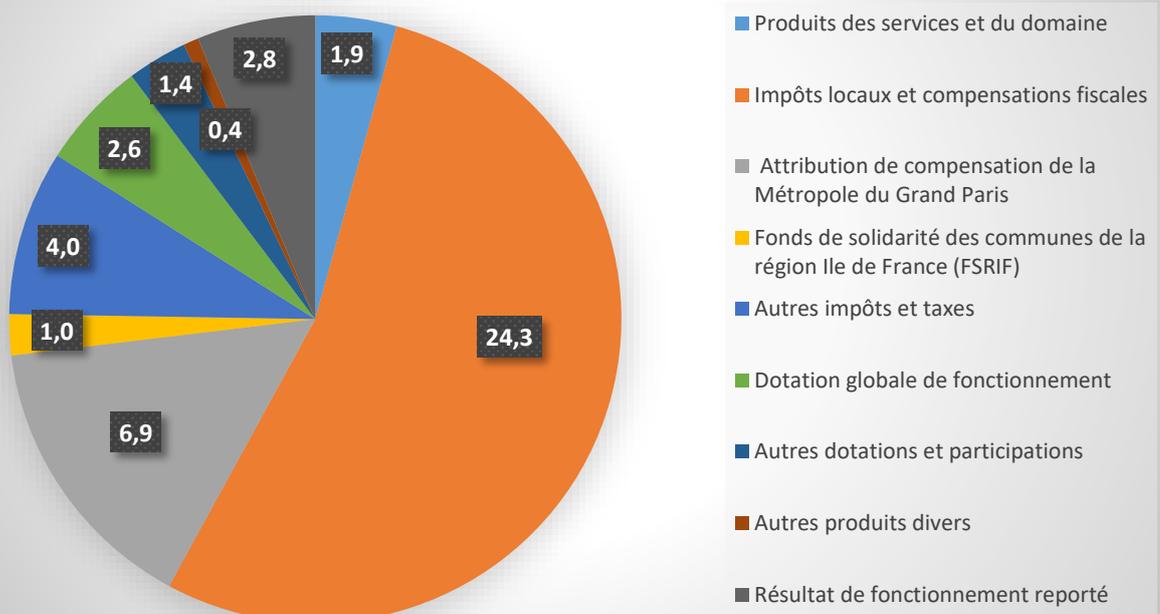
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux (charges de personnel, entretien et fluides des bâtiments, fournitures, subventions....).

Répartition des principales dépenses réelles de fonctionnement (en M€)



Les recettes de fonctionnement correspondent principalement : au produit des taxes locales, aux dotations versées par l'Etat, aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, accueils de loisirs...).

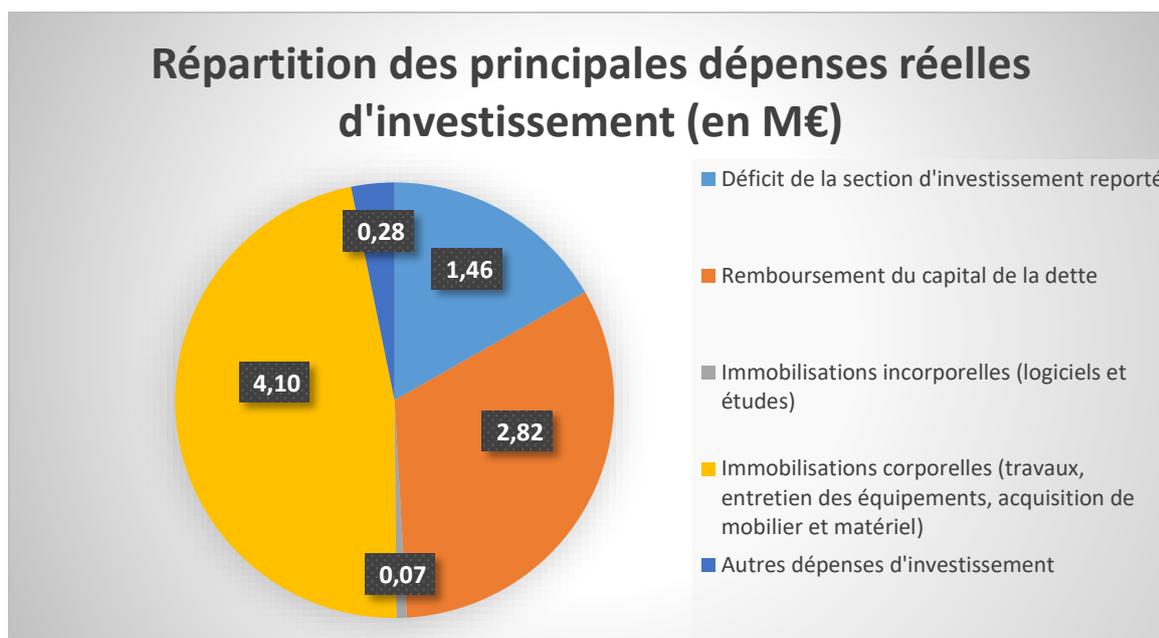
Répartition des principales recettes réelles de fonctionnement (en M€)



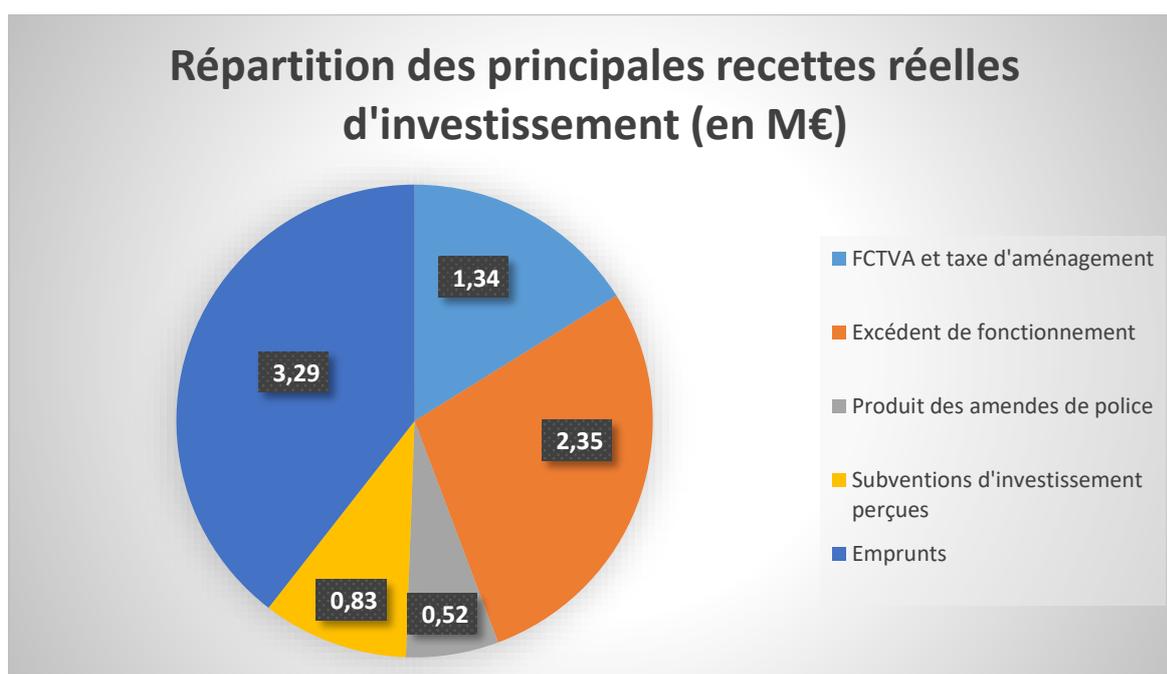
- La section d'investissement (qui a vocation à entretenir le patrimoine et à lancer de nouveaux projets pour préparer l'avenir).

Contrairement à la section de fonctionnement, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

En dépenses d'investissement : apparaissent toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'études et de travaux.



En recettes d'investissement, on trouve principalement : les emprunts, les subventions d'investissement perçues, la taxe d'aménagement et le reversement de TVA par l'Etat (le FCTVA).



Les ratios :

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1588,80	1223
2	Produit des impositions directes/population	923,74	645
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1667,09	1417
4	Dépenses d'équipement brut/population	171,89	303
5	Encours de dette/population	1021,46	1050
6	DGF/population	82,37	199
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58,23%	61,3%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	101,96%	93,7%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	10,31%	21,4%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	61,27%	74,1%

De plus, au compte administratif 2020 :

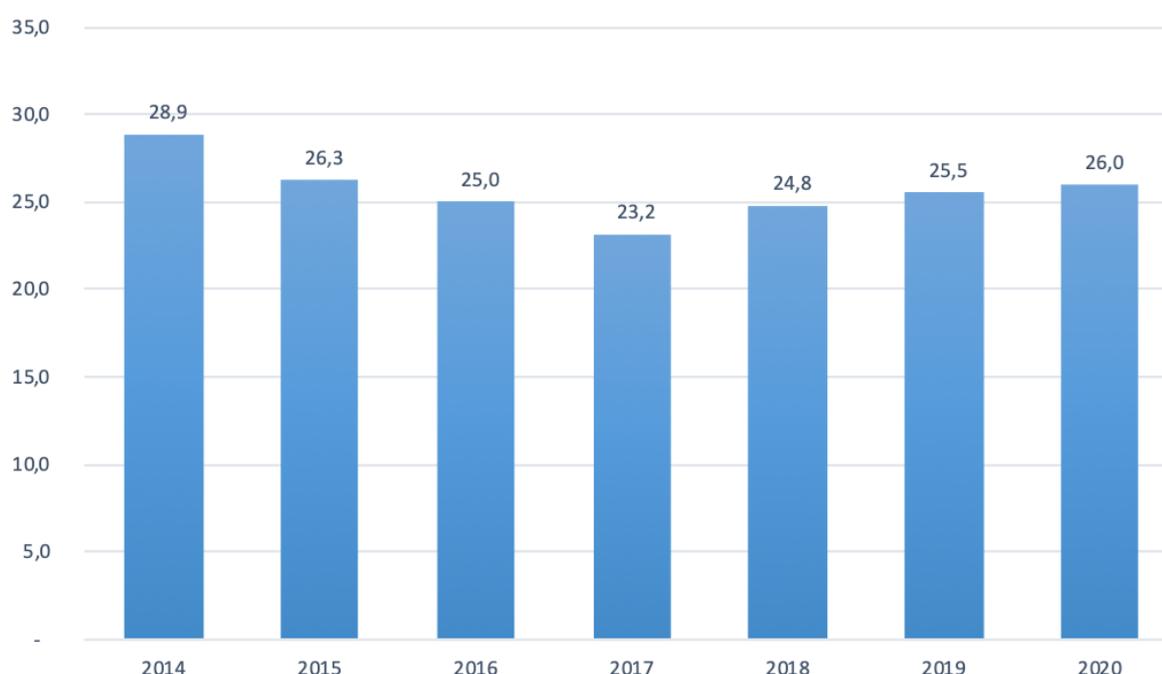
- l'épargne brute est de 1 993 867 €,
- le taux d'épargne brute est de 4,7 %,
- la capacité de désendettement est de 13 ans,
- l'épargne nette est de – 830 654 €.

On constate une dégradation de l'épargne. Cela s'explique principalement par l'impact de la crise sanitaire sur la section de fonctionnement.

L'endettement :

En 2020, la ville a contracté quatre emprunts, à des taux fixes très bas, pour un montant total de 4 990 000 €. Dont un emprunt de 1 700 000 € qui a été conclu en décembre 2020 et a fait l'objet d'un report de crédits sur l'exercice 2021.

L'évolution de l'encours de dette au 31 décembre :



<u>Réalisé au compte administratif 2020 :</u>	
Frais financiers	620 853,01 €
Remboursement en capital de la dette	2 824 521,37 €
Nouveaux emprunts	3 290 000,00 €

Pour consulter le rapport détaillé transmis au conseil municipal :
METTRE LE LIEN du rapport qui est dans « Conseil Municipal » ?